

Déjà le numéro 5, et l'enthousiasme qui s'exprime ça et là nous encourage à poursuivre cette diffusion d'informations. Des idées fourmillent, des projets émergent, des coups de gueule à lancer... Si vous souhaitez en faire part, n'hésitez pas. Contactez-nous !

## Assemblée Générale du Personnel ADSSEAD - ADNSEA

L'AG du personnel du 28 mars a permis aux salariés présents de s'exprimer sur l'avenir des deux associations et les enjeux de la fusion/absorption.

Il en découle 2 votes : un "oui" massif sur le projet d'accord de l'UES, un "non" concernant la fusion/absorption.

Les salariés ont acté une prochaine mobilisation pour questionner l'employeur sur ses intentions : une fusion pour quoi faire, une possible perte d'identité institutionnelle, un éloignement des décisions par rapport au "terrain", un 6ème niveau hiérarchique pour les salariés du PPE.

Salariés, élus, syndiqués, non syndiqués, votre avis compte et seule une mobilisation massive pourra faire peser dans la balance les valeurs du travail social et les garanties collectives qui assurent une qualité de ce travail.



## Sur le Pôle Médico-Social

Sur l'**ITEP de Roubaix** : l'audience au tribunal du 26 mars pour le CHSCT du dispositif des ITEP (qui avait demandé une expertise par un cabinet extérieur pour deux services de cet ITEP), a été reportée à la demande de l'employeur suite à la réception des conclusions de l'avocat du CHSCT. Prochaine date : 21 mai 2013.

Sur l'**ITEP Métropole**, la fermeture de la semi-autonomie de Marcq en Baroeul arrive plus vite que prévue (annoncée pour septembre). D'une capacité de 7 lits, ce service n'accueille que 3 à 4 jeunes du fait de la non-conformité ancienne des locaux. Les élus du CE PMS ont voté une délibération actant une entrave car ils n'ont été ni informés ni consultés sur le projet de fermeture qui semble déjà s'enclencher sur le terrain... Il est prévu également une augmentation de l'effectif du semi-internat (de 7 à 14 places) et du SESSAD (de 14 à 21 places). Là encore, des reclassements sont à prévoir.

A l'heure de la fusion/absorption, l'association poursuit visiblement sa restructuration mais à quel prix ? Un débrayage est prévu le 23 mai de 10h à 12h dans les locaux de La Madeleine.

## Sur le Pôle Protection de l'Enfance

Après un partenariat cahotique avec un service du CHR, la **Maison des Adolescents** connaît cette fois un désengagement financier du Conseil Général. Même si des pistes sérieuses avec d'autres partenaires se profilent, les conditions d'ouverture sont d'ores et déjà modifiées à la baisse : ouverture de 13h à 19h, fermeture les dimanches et fériés. Des emplois sont menacés et les possibilités de reclassement sont déjà à l'étude.

Sur le **service d'hébergement disséminé**, la commission d'enquête a rendu son rapport. Conclusion et préconisations sont à la disposition des salariés concernés par ce projet. L'installation de ce service (regroupement de Saiga, Chambre en ville et SAE) dans les locaux de la rue St Genois est actuellement en cours. Les jeunes ont pratiquement tous quitté Roubaix. Marie-Hélène BOUDIN en assure la responsabilité.

A l'**Institut Fernand Deligny**, et plus particulièrement sur le groupe MECS, le droit d'alerte des DP a été levé suite aux propositions de l'employeur. Christian DEHASPE, chef de service éducatif du Placement Familial Spécialisé, assure provisoirement le remplacement de Véronique SULFOURT.

Sur le **Centre des Apprentissages de Phalempin**, on annonce aussi une "réorganisation" sous la forme d'une fusion entre "Regain" et le semi-internat.

## Sur le Pôle Inclusion Sociale

Sur le **Pôle Inclusion Sociale**, Frédéric ROUVIERE (directeur du CCAS de Lille) prend début juin la direction du pôle suite au départ en retraite de Didier DETOEUF.

La CGT ADNSEA soutient le tract de SUD "**le social devient anti-social**" et demande un positionnement de l'association et du syndicat employeurs face à ces pratiques indignes.

### Info du droit..Droit aux infos !



**Des congés payés familiaux et exceptionnels** seront accordés, sur justification, au personnel pour des événements d'ordre familial, sur les bases d'un minimum de : 5 jours ouvrables pour mariage de l'employé ; 2 jours ouvrables pour mariage d'un enfant ; 1 jour ouvrable pour mariage d'un frère, d'une soeur ; 5 jours ouvrables pour décès du conjoint ou d'un enfant ; 2 jours ouvrables pour décès d'un parent (père, mère, frère, soeur, grands-parents, beaux-parents, petits-enfants). Ces congés exceptionnels ne viennent pas en déduction du congé payé annuel mais doivent être pris dans la quinzaine où se situe l'événement familial. Selon les délais de route reconnus nécessaires, 1 ou 2 jours supplémentaires seront accordés (article. 24 de la CC 66).

Dernière minute : le jugement concernant l'ITEP de Roubaix devrait être rendu le 4 juin prochain.

## Sur le Pôle Addictologie - Siège

Au **siège**, Karelle JOVELIN est nommée correspondante informati- que et liberté pour recenser de tous les fichiers existants comportant des données à caractère personnel autant pour les jeunes que pour les salariés.

La Direction Générale a annoncé courant avril la fermeture du **Service Droit des Jeunes (SDJ)** du fait de l'érosion des finance- ments principalement. La réflexion sur le Pôle Droit, un temps évo- qué, est compliquée à mettre en œuvre, et ne permet pas de sauve- garder cet outil juridique, reconnu pour sa pertinence et sa dimen- sion sociale. Ouvert en 1989, le SDJ a connu plusieurs restructura- tions. Là aussi, des reclassements sont en cours. Quel dommage de voir des outils innovants disparaître petit à petit.

## Renouvellement des CHSCT

Les mandats des élus du CHSCT arrivent à échéance.

Voici quelques résultats :

**Addictologie/siège/SDJ** : Mounir HARTOUN, Steeve CHARLES, Roger Pierre MUREZ

**PIS** : Olivier MALET, Laure CARERAS, Pascal SARELS, Alain QUILLART, Olivier PIRA

**Dispositif Enfance du PPE** : Sandra MASSART, Nancy PRZYBY- LEK, Frédéric BOUDIN

**Dispositif Adolescence du PPE** : Alain DEVLOO, Joel HIMPE, Marie-Christine PILLET, Habbas ROSTAM, Rudy DELALEU

**PMS (2 CHSCT)** : le vote aura lieu le 23 mai 2013.

## Agenda

**CCE de l'UES** : non défini

**CE (tous pôles)** : 06/06/13 (désignation des nouveaux élus au CCE de l'UES), 20/06/13, 11/07/13

**CHSCT Enfance et ITEP** : le 27/06/13

**Les négociations en cours et à venir** : accord Séniors, Négocia- tion Annuelle Obligatoire (NAO), contrat de génération, les assis- tants familiaux



Appel à la manifestation le 15 juin à Paris pour un grand service public de la Santé et de l'Action Sociale. Pour les inscriptions, contactez-nous... C'est ensemble qu'il faut lutter !

## Des infos de l'USD Santé Action Sociale

La Commission Exécutive (CE) de l'Union des Syndicats Départe- mentale (USD) Santé Action Sociale s'est tenue le 11/04/13 après le 50ème congrès confédéral de Toulouse.

L'Accord National Interprofessionnel (ANI) sur notamment la **"sécurisation de l'emploi"** a été adopté par le Parlement. C'est un coup terrible porté aux protections légales du Code du travail, conquises par la lutte des salariés au XXème siècle.

La situation s'aggrave : 18.000 emplois supprimés chaque mois en France, dans tous les établissements et services, surcharge de travail, démoralisation, souffrance au travail.

Quelques années après l'Hôpital public, les Associations du Social et du Médico-social qui ne disparaissent pas se transforment en entreprises avec un management désastreux où la rentabilité finan- cière prime sur les missions, la qualité du service, les conditions de travail. **Cela devient insupportable !**

Salaires en berne, précarisation de l'emploi, budget à la baisse, quand il faut toujours faire plus avec moins, quand le travail perd de son sens, la souffrance au travail se développe. **Cela devient in- supportable !**

Les garanties collectives des salariés sont attaquées dans toutes les conventions du secteur par les financeurs et les employeurs qui ne pensent qu'à baisser le "coût" du travail. **C'est insupportable !**

Un nouveau Délégué Syndical Central pour la CGT ADNSEA. Nancy PRZYBYLEK a été désignée DSC par la Commission Exécutive suite à la démission d'Isabelle VANNESTE. Contact : 07 61 56 45 66

## Syndiquez - vous !!!

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

TELEPHONE : .....

PROFESSION : .....

LIEU DE TRAVAIL : .....

.....

Pour nous contacter :  
CGT ADNSEA centre Vauban,  
199-201 rue Colbert 59045 Lille  
cgt.adnsea@gmail.com

